



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de mémoire

Question écrite n° 75614

Texte de la question

M. Alain Bocquet expose à M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, la situation de la maison de l'écrivain combattant Henri Barbusse, située à Aumont-en-Halatte (Oise) et restée pour l'essentiel en l'état de saccage où l'avait mise l'armée ennemie. Malgré ses nombreux efforts d'animation et de démarches, dont ceux auprès de son prédécesseur qui engagea son département ministériel à condition que la collectivité régionale de Picardie et ses trois départements apportent leur concours, l'association des amis d'Henri Barbusse n'a obtenu aucun financement. Cette association, propriétaire de cette maison, n'a donc pu obtenir d'aide publique pour sa requalification. Or, en ces années du centième anniversaire de la guerre de 1914-1918, la mise en valeur de la vie, de l'œuvre et de l'action d'Henri Barbusse, auteur national, écrivain majeur de la grande guerre aux côtés de Maurice Genevoix, Roland Dorgelès, Blaise Cendrars et d'autres, est d'autant plus nécessaire qu'il fut l'auteur du premier livre décrivant la vie des combattants de la grande guerre « Le Feu » pour lequel il obtint le prix Goncourt en novembre 1916. On comprend dans ces conditions la volonté de l'association des amis d'Henri Barbusse d'obtenir les moyens de requalifier la maison de l'écrivain pour en faire un centre culturel de mémoire permettant de diffuser la connaissance de l'homme Henri Barbusse, écrivain profondément républicain et démocrate. C'est pourquoi il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour que l'association des amis d'Henri Barbusse reçoive à temps les subsides nécessaires aux travaux de requalification de la maison afin d'y commémorer en novembre 2016 le centième anniversaire du prix Goncourt du livre « Le Feu », un des moments majeurs de l'année 2016.

Texte de la réponse

La maison d'Henri Barbusse, à Aumont-en-Halatte (Oise), est effectivement dans un état de conservation qui ne lui permet pas d'être ouverte au public dans des conditions satisfaisantes. Cette maison est la propriété d'une association, l'association des amis d'Henri Barbusse, et il appartient d'abord à celle-ci de proposer un projet de rénovation et de valorisation susceptible de bien mettre en valeur ce site important de mémoire. Aucun projet de ce type n'a à ce jour été transmis aux services du ministère de la culture et de la communication. Par le passé, des subventions publiques ont été attribuées à l'association et ont permis d'entreprendre des travaux. Le ministère de la culture et de la communication est prêt à étudier un projet de rénovation qui s'appuierait sur un projet scientifique et culturel de qualité, aux côtés des collectivités territoriales concernées. Enfin, la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires, soutenue par le ministère de la culture et de la communication, est également en mesure d'apporter un soutien méthodologique à une telle entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75614

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1600

Réponse publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6139